

Gestion de la Paie en Cabinet d'Expertise comptable - Niveau 2

PUBLIC

Experts-comptables,
Gestionnaire paie,
collaborateur audit

DUREE

2,00 jour(s) - 14,00 h
Nb de participants : 8

PRE REQUIS

PREREQUIS : Connaissances de base sur la paie

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Gérer toutes les variables de la paie (congés payés, maladie,...)
- Sécuriser le calcul et le contrôle des charges sociales
- Gérer la rupture du contrat de travail
- Maîtriser tous les cas particuliers en paie (chômage partiel, contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation)

CONTENU PEDAGOGIQUE

1) Le salaire brut

- a) Avantages en nature et optimisation sociale
- b) Gestion de la paie et aménagement du temps de travail
 - Forfait heures, forfait jours, annualisation, modulation
 - Entrée/Sortie en cours d'année
 - Gestion des heures supplémentaires

Exercice P1 : calculer un salaire brut dans le cadre d'un aménagement du temps de travail

2) Les charges sociales

- a) Le plafond de la Sécurité Sociale depuis le 1er janvier 2018
- b) Les aspects complexes de la réduction Fillon
 - En cas d'arrêt maladie
 - Dans le secteur du bâtiment
 - Dans le secteur du transport routier de marchandises
- c) Les particularités de l'assiette de CSG et CRDS

3) Le bas du bulletin

- a) Les tickets restaurant
- b) Les frais de transport
- c) Les frais professionnels
- d) Optimisation sociale

Exercice P3 : calculer un bulletin de salaire complexe avec les charges sociales

4) Les congés payés

- a) L'acquisition des congés payés
- b) L'indemnisation des congés payés

Exercice P4 : calculer une indemnité compensatrice de congés payés

a) Le retraitement des IJSS

b) Le retraitement des indemnités de prévoyance

Exercice P5 : Traiter des indemnités de prévoyance en paie

6) La rupture du contrat de travail

a) Les différents modes de rupture du contrat de travail

- Le traitement du préavis

- Les indemnités à verser

b) Le régime social et fiscal des indemnités de rupture

Exercice P6 : Négocier et traiter en paie une rupture conventionnelle

7) Le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation

a) Le salaire applicable

b) Les charges sociales

Exercice P7 : Gérer un contrat d'apprentissage de l'élaboration du contrat à son terme

8) Le chômage partiel

a) Recourir au chômage partiel

b) Les indemnités à verser

c) Le traitement en paie

Exercice P8 : Gérer une situation de chômage partiel

9) L'abattement forfaitaire pour frais professionnels

a) Le traitement en paie de l'abattement forfaitaire

b) La gestion des frais des VRP

Exercice P9 : Gérer en paie l'abattement pour frais professionnels

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation individuelle. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9h-18h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18,00

FORMATEUR

Pierrick MOREL

Juriste spécialisé en Droit du Travail

Réfèrent Droit Social et Paie en Cabinet d'Expertise

Comptable

TARIFS HT :

Adhérent IFEC : 400,00 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300,00 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300,00 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300,00 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
300,00 €

Non Adhérent IFEC : 500,00 €

€